

Vaccins et aluminium (2 sur 3) : la recherche interdite

Comme Reporterre a commencé à le raconter, le professeur Gherardi et son équipe ont découvert dans les années 1990 le lien entre une maladie grave et l'utilisation de l'aluminium comme adjuvant des vaccins. Suite de notre enquête : qui raconte comment les autorités de santé ont décidé de... stopper toute recherche sur la question.

☐ Cet article est le deuxième d'un récit en trois volets. Il suit "Vaccins et aluminium : ce danger que l'État refuse de voir".



Un autre rendez-vous important attend Gherardi après sa visite à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en septembre 1999. On ne l'a pas oublié, et mieux, on le prend au sérieux. Les CDC [Centers for Disease Control, les centres fédéraux pour le contrôle des maladies aux États-Unis] déjà cités invitent notre professeur à Porto-Rico en mai 2000. Le service états-unien en charge de la vaccination — le NVPO — organise le 10 de ce mois une conférence internationale au titre limpide : *Aluminium In Vaccines*. Les CDC, qui y sont associés, ont estimé à juste titre que Gherardi a toute sa place dans pareil événement scientifique.

Il est l'un des rares étrangers présents, un peu perdu au milieu de centaines de spécialistes américains des vaccins. Pourquoi ce choix exotique de Porto-Rico ? Gherardi pensera des années plus tard avoir trouvé une réponse qui s'appelle le *Big Pharma*, ou grande industrie du médicament. Porto-Rico, État associé aux États-Unis, bénéficie d'une fiscalité si intéressante que de très nombreux groupes industriels y ont installé des centres de production. Et parmi eux, *Novartis*, *Pfizer*, *Merck*, géants de la pharmacie, dont les enseignes et affiches pullulent dans la ville. Mais quel rapport avec un colloque scientifique ?

L'adjuvant aluminique ne sert à rien dans les injections de rappel

Eh bien, voyons toujours. La réunion est dominée par la personnalité d'un chercheur états-unien, Stanley L. Hem¹. Hem est le co-auteur d'une contribution importante sur les adjuvants aluminiques, parue en 1997, qui assure qu'ils disparaissent très vite par les voies urinaires. Au rendez-vous de Porto-Rico, il préside une session consacrée à la pharmacologie des sels d'aluminium. Dès le premier jour, Gherardi apprend une chose qui a son importance : l'adjuvant aluminique, s'il permet en effet, dans un premier temps, de renforcer l'effet du vaccin, ne sert à rien dans les injections de

¹ La liste de ses publications est consultable [ici](#).

rappel. *Mais en ce cas, pourquoi ne pas au moins les supprimer dans ces dernières ?* La réponse est limpide : un médicament pour les humains doit être testé dans sa totalité. Si l'on modifie sa composition, fût-ce en enlevant les sels d'aluminium, il faut repartir pour un processus coûteux — pour l'industriel — d'homologation.

Ce n'est encore qu'un modeste élément du dossier. Et voilà que Hem entre en scène. Du haut de la tribune, il tonne, d'après une expérience menée sur des lapins, que l'aluminium ne saurait rester dans le corps, et qu'il est rapidement éliminé. Pourquoi pas ? Mais Gherardi constate que si certains sels d'aluminium semblent en effet disparaître, c'est loin d'être le cas pour l'hydroxyde d'aluminium, celui incriminé dans la survenue des myofasciites. Le pire est à venir, car Gherardi fait à son tour une communication qu'on ne peut décrire en détail. Cela chauffe. Hem, qui règne en vedette sur la salle, accule Gherardi qui, sans perdre son sang-froid, vacille sous les coups.

C'est d'autant plus injuste que Hem a travaillé — ce n'est pas une critique —, en chimiste qu'il est, négligeant, à la différence du biologiste Gherardi, le rôle des cellules dans un organisme humain. Bien plus embêtant pour lui : son étude de 1997 repose sur deux — 2 ! — lapins, et n'a pas été poursuivie au-delà de 28 jours. Elle prouverait néanmoins que l'aluminium ne peut subsister dans le corps.

Un terrible communiqué de l'Agence française de sécurité sanitaire

Du côté de l'OMS, le climat s'est soudain alourdi. Après le rendez-vous de 1999, deux réunions ont eu lieu à Genève. La première, en mai 2000, semble prometteuse, car l'OMS affirme vouloir financer des études complémentaires. Mais au cours de la troisième, en décembre 2000, sans la présence de Gherardi, il se passe quelque chose. Et en janvier 2001, l'OMS envoie un courrier indiquant que le financement d'études sur les adjuvants aluminiques est finalement refusé. Selon Gherardi, qui n'a pas de preuve, l'un des médecins importants aurait basculé dans une hostilité de combat contre ses travaux après avoir obtenu une chaire prestigieuse financée par Mérieux, l'un des leaders de la vaccination.

Quoi qu'il en soit, le vent a cette fois tourné, et après quelques méandres, l'affaire de l'aluminium ajouté aux vaccins se termine par un terrible communiqué de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, cette Afssaps ancêtre de l'Agence du médicament. Le 6 mai 2004, **le conseil scientifique de l'Afssaps écrit** qu'aucun "syndrome clinique spécifique n'est retrouvé associé à la vaccination avec des vaccins contenant un adjuvant aluminique", et en bonne logique estime qu'aucune étude complémentaire ne doit être menée. Sans mettre en cause à ce stade l'Afssaps, il faut tout de même ajouter un éclairage : une forte majorité des experts sollicités par l'Agence sont ou ont été en lien avec l'industrie, et l'Agence a été lourdement mise en cause dans le grand scandale Mediator **des laboratoires Servier**.

► **Communiqué de l'Afssaps du 6 mai 2004.**

Détaillons l'arrière-plan du communiqué. La veille, le 5 mai, le conseil scientifique de l'Afssaps se réunit pour évaluer le travail d'une épidémiologiste, Annie Fourier. Elle-même et quelques collègues ont réalisé une étude dite de cas-témoins sur la fameuse myofasciite, de haute qualité, selon l'avis de Gherardi. Mais elle est passée à la moulinette, au cours de ce que Gherardi décrit comme un "passage à tabac", symbolique s'entend. Et par qui ? Par des "experts épidémiologistes" appelés en renfort. Les trois rapporteurs de la sévère mise en cause du travail d'Annie Fourier ont tous eu des

liens financiers avec l'industrie pharmaceutique, ce qui n'invalide pas leurs propos, mais peut les éclairer.

➤ Synthèse des débats de la séance extraordinaire du Conseil scientifique de l'Afssaps du 5 mai 2004.

La ministre de la Santé, M^{me} Bachelot, ex-employée d'une firme pharmaceutique, sourde à l'alerte du docteur Gherardi

Le communiqué du 6 mai 2004 a une conséquence immédiate : les 250 malades diagnostiqués auparavant n'existent plus en tant que tels, même si leurs symptômes renvoient sans discussion au syndrome de fatigue chronique, reconnu comme maladie neurologique grave par... l'OMS ! Les travaux de Gherardi, privés de tout financement public, s'achèvent en même temps. Le silence de mort va durer dix ans. Les chercheurs du CHU Henri-Mondor de Créteil entrent dans une sorte de clandestinité, ou du moins, selon le mot de Gherardi lui-même, la "marginalité".

Que se passe-t-il quand même ?

L'équipe de Gherardi continue à comptabiliser par centaines ces malades qui n'existent pas, et recommence pas à pas à valider chacune de ses découvertes. De leur côté, les malades atteints de myofasciite ont créé en 2001 une très combative association, **E3M** (l'association d'entraide aux malades de myofasciite à macrophages), aujourd'hui présidée par Didier Lambert. Le 4 décembre 2007, à force d'obstination, **E3M** obtient une réunion au ministère de la Santé pour parler enfin de la myofasciite. Gherardi est de la partie, qui détaille les résultats d'examen clinique méticuleux menés à Créteil. C'est simplement affreux : la mémoire visuelle et la mémoire de travail sont gravement atteintes chez les malades, et dans 92 % des cas, un test au moins évoque ce que les neuropathologistes appellent la démence, c'est-à-dire de profondes altérations cognitives.

En face, les deux conseillers de la ministre en place, l'ancienne pharmacienne Roselyne Bachelot, cachent à peine leur ennui. Écoutent-ils seulement Gherardi citer une étude prouvant que l'aluminium vaccinal peut **migrer jusque dans le cerveau, passant donc la barrière hémato-encéphalique** ? Comme ce travail reste modeste, il faudrait, avance Gherardi, que le ministère finance d'autres études. Mais les deux conseillers abrègent, et disparaissent à jamais du tableau.



Roselyne Bachelot, alors ministre de la Santé, se faisant vacciner contre la grippe A-H1N1.

rien, mais mérite d'être rappelé.

En 2009, la mobilisation controversée contre le virus grippal H1N1 aura coûté, notamment pour les vaccins, entre 1 et 2 milliards d'euros. Déléguée médicale du laboratoire *ICI Pharma* — devenu *AstraZeneca* — entre 1969 et 1976, Roselyne Bachelot sera chargée des relations publiques de *Sogipharm* — un autre labo pharmaceutique — entre 1984 et 1989. *AstraZeneca* a été au cœur de la fabrication de vaccins contre le virus H1N1, ce qui ne prouve

La recherche sur le rôle des adjuvants aluminiques restera-t-elle interdite ?

➤ La suite de notre enquête **est à lire ici**

► Lire aussi : Vaccins et aluminium : ce danger que l'État refuse de voir

Source : Fabrice Nicolino pour *Reporterre*

Photos :

. chapô : Max Pixel (CC0)

. Bachelot : La santé dans la cité